

Extrait d

## des délibérations du Conseil Municipal



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mars,  
le Conseil Municipal de la Commune de Linselles s'est réuni,  
sur la convocation et sous la présidence de Madame le  
Maire, au lieu de ses séances (Mairie, salle d'honneur),

**Séance du 27 mars 2025****1°- Conseillers Municipaux en exercice : 27****2°- Conseil Municipal convoqué le 21/03/25****3°- Présents :**

- Mme Isabelle POLLET, Maire,
- Mme Annie DUPONCHELLE, M. Dominique SINNAEVE, M. Olivier OSTYN, Mme Joséphine BROUTIN, Mme Martine PETIT, M. Grégory MITTENAERE *adjoints*,
- M. Antony PIRES, M. Damien BEHIN-CAU, M. Michel SPANNEUT, Mme Elisabeth BOUREL, Mme Fabienne LORENT, *conseillers délégués*.
- Mme Christelle CORNARD, Mme Amandine VASSEUR, Mme Catherine CAPOËN, M. Patrick HELLIN, Mme Catherine PARRUITTE, M. Pascal MARESCAUX, M. Jean-Pierre LELEU, M. Bertrand FLORIN, *conseillers municipaux*.

**4°- Pouvoirs :**

- M. Tristan DELEHONTE, Adjoint, donne pouvoir à Mme Annie DUPONCHELLE, Adjointe,
- Mme Virginie SEYNAVE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme Fabienne LORENT, Conseillère déléguée,
- M. Olivier BINTEIN, Conseiller municipal, donne pouvoir à M. Olivier OSTYN, Adjoint,
- Mme Véronique DERYCKE, Conseillère municipale, donne pouvoir à M. Bertrand FLORIN, Conseiller municipal,
- M. Grégory VERHELLE, Conseiller municipal, donne pouvoir à M. Jean-Pierre LELEU, Conseiller municipal,

**5°- Secrétaire de séance : Amandine VASSEUR****6°- Absent excusé :**

- Mme Pascale DHALLUIN, Adjointe
- M. Olivier SURMONT, Conseiller municipal

**7°- Absent non excusé : Néant****8°- Membre démissionnaire : Néant.**

Délibération n°2025-03-03

**FINANCES****AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024****Rapport de M. Olivier OSTYN, Adjoint aux Finances****Exposé :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2311-5 ;  
Vu la délibération relative au compte administratif de l'exercice 2024.

Au regard du compte administratif de l'exercice 2024 et conformément aux dispositions de l'instruction M57, les résultats de l'exercice 2024 se présentent comme suit :

Section d'investissement

Libellés	Montants
Total des recettes	+ 1.699.721,60 €
Total des dépenses	- 2.208.085,55 €
<b>Résultat brut de 2024</b>	<b>= -508.363,95 €</b>
Résultat net de 2023 affecté à 2024	+ -693.432,71 €
<b>Résultat net de 2024</b>	<b>= -1.201.796,66 €</b>
Report de recettes de 2024 en 2025	+ 1.409.424,34 €
Report de dépenses de 2024 en 2025	- 1.239.281,20 €
<b>Part affectée à l'investissement 2025</b>	<b>= 1.031.653,52 €</b>

Section de fonctionnement

Libellés	Montants
Total des recettes	+ 9.594.030,56 €
Total des dépenses	- 9.589.312,77 €
<b>Résultat brut de 2024</b>	<b>= 4.717,79 €</b>
Résultat net de 2023 affecté à 2024	+ 1.081.292,88 €
Part affecté à l'investissement 2024	- 0,00 €
<b>Résultat net de 2024</b>	<b>= 1.086.010,67 €</b>
Part affectée à l'investissement 2025	- 1.031.653,52 €
<b>Part affectée au fonctionnement 2025</b>	<b>= 54.357,15 €</b>

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir AFFECTER le résultat de l'exercice 2024 de la façon suivante :

1. Le résultat de la section d'investissement de 2024, d'un montant déficitaire de 1.201.796,66 € est affecté à la section d'investissement de 2025 (compte 001 déficit d'investissement reporté - dépenses).
2. Le résultat de la section de fonctionnement de 2024, d'un montant excédentaire de 1.086.010,67 €, est affecté :
  - a. A la section d'investissement en recette pour un montant de 1.031.653,52 € (compte 1068) pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement ;
  - b. A la section de fonctionnement de 2025 pour un montant de 54.357,15 € (compte 002 excédent de fonctionnement reporté - recettes).

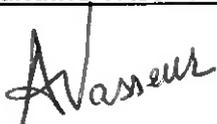
**Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (5 CONTRE : Pascal MARESCAUX, Jean-Pierre LELEU, Bertrand FLORIN, Véronique DERYCKE, Grégory VERHELLE) approuve l'affectation de résultat de l'exercice 2024.

Transmis en Préfecture le - 8 AVR. 2025  
Acte certifié exécutoire à dater de ce jour

La Secrétaire de séance,

Amandine VASSEUR



Pour extrait conforme,  
Madame le Maire,  
Conseillère Métropolitaine,

Isabelle POLLET

